

A retenir

PECHER ABRICOTIER	Maladies de conser- vation	<i>Conditions climatiques favorables</i>
CERISIER	Anthraxose	<i>Attaques sur feuilles intenses</i>
POMMIER	Carpocapse	<i>Tout début des éclosions de 2^e génération</i>
CHATAIGNIER	Tordeuse du châtai- gnier	<i>Début d'attaques sur les parcelles à histo- rique</i>

PECHER

Maturités en secteurs précoces

Créneau Royal Summer, Maura, Ivoire, Ivory Star, Surprise, Honey Fire, Magique...

Bactériose *Xanthomonas arboricola*

En **Languedoc**, observations de symptômes sur feuille et plus rarement sur fruits dans des vergers à historique. La situation s'est stabilisée avec le temps venteux, sec et chaud.

Oïdium

Dans le **Roussillon**, légère augmentation des attaques sur feuilles. En **Languedoc**, surveiller l'apparition des symptômes. A ce jour, il n'y a pas d'attaque.

Maladies de conservation

Dans les **deux bassins**, observations de dégâts sur fruit, en particulier dans des vergers de nectarines en sous-charge. Période de sensibilité à l'approche de la maturité des variétés de saison, en conditions climatiques humides. Les fruits endommagés par des impacts de grêle peuvent s'avérer plus sensibles.

Evaluation du risque

Le risque est élevé car les conditions climatiques actuelles sont favorables aux maladies (chaleur et humidité, rosée) et que certains vergers sont sous-chargés.



Directeur de publication

Denis Carretier
Président de la Chambre
Régionale d'Agriculture
Occitania - BP 22107
31321 Castanet Tolosan
05.61.75.26.00

Comité de validation

AFIDOL, Chambres d'agri-
culture de l'Hérault, des
Pyrénées-Orientales, du
Gard, SudExpé, Chambre
Régionale d'Agriculture
d'Occitania, DRAAF Occita-
nie

Crédit photos

Groupe Chambre

Pucerons

Dans le **Roussillon**, observation de faibles populations de pucerons noirs en vergers conventionnels et biologiques. Quelques petits foyers de pucerons varians sont toujours observés, ainsi que de pucerons farineux en vergers biologiques.

Tordeuse orientale du pêcher

En **Languedoc**, les niveaux de captures restent très faibles. Fin des éclosions de deuxième génération ; début de troisième génération. Dans les zones à pression historique, on détecte parfois des pousses minées et plus rarement quelques fruits piqués.

Dans le **Roussillon**, le risque est en augmentation. En zone de plaine, fin du vol de la deuxième génération et apparition des dégâts sur pousses et sur quelques fruits. En Conflent, intensification du vol.

Evaluation du risque

Le risque d'attaque sur pousse et sur fruit reste élevé, en particulier sur jeune verger ou verger à historique.

Technique alternative

confusion sexuelle (diffuseurs à phéromone, déjà mis en place).

Forficule

Dans le **Roussillon**, des dégâts sont observés sur fruits sur de nombreuses parcelles à l'approche de la récolte.

En **Languedoc**, présence toujours importante, des dégâts sur fruits sont fréquemment observés.

Thrips californien

Dans les **deux bassins**, observation de quelques dégâts sur les variétés sensibles.

Les nectarines et pêches à peau peu duveteuse sont les plus sensibles aux attaques de thrips californien.

Evaluation du risque

Le risque reste élevé, il augmente dans le **Roussillon** (migration sur pousses et surtout sur fruits s'intensifiant fortement).

Evaluer la pression du ravageur dans le verger en réalisant des battages sur les rameaux et l'enherbement.

Dans les parcelles à historique, mettre en œuvre des **mesures prophylactiques**

- réaliser une taille en vert d'éclaircissement
- ne pas laisser de fruit en surmaturité sur les arbres.

Cicadelle verte

En **Languedoc**, observations d'adultes et de larves dans quelques vergers.

Observations de pousses « frisées », sans aggravation.

Dans le **Roussillon**, augmentation des populations avec augmentation des dégâts.

Les piqûres d'alimentation occasionnent des crispations, des enroulements et des dessèchements de l'extrémité des feuilles. Ces dégâts se concentrent sur l'apex de la pousse. Ils peuvent être préjudiciables sur jeunes vergers et surgreffages.

Cette cicadelle très polyphage, présente de fin mai à octobre, fait 2 à 3 générations par an.



Mouche méditerranéenne Cératite

Dans le **Roussillon**, premières captures sur la basse vallée du Tech et Rivesaltes.

Petite mineuse Anarsia

Dans le **Roussillon**, les captures sont en augmentation.

Acarien rouge

Surveiller la remontée éventuelle de population, notamment dans les vergers ayant subi des attaques en 2017. Actuellement, les acariens sont absents en **Languedoc**, très faiblement présents dans le **Roussillon**.

ABRICOTIER

Maturités en secteur précoce

Fin pour Lady Cot.

Créneau Anégat, Playa Cot.

A venir : Swired.

Enroulement Chlorotique de l'Abricotier

Observation de symptômes estivaux : feuilles petites, pâles, rondes, cassantes et en gouttière.

Mesure prophylactique

éliminer les arbres atteints, sources de contamination pour les années à venir.

Maladies de conservation

Période de sensibilité à l'approche de la maturité des variétés tardives, en conditions climatiques humides. Les fruits endommagés par des impacts de grêle peuvent s'avérer plus sensibles.

Evaluation du risque

Les conditions climatiques actuelles sont favorables aux monilioses des fruits, le risque est élevé pour les variétés en récolte ou dont la maturité est proche, notamment dans les vergers ayant un historique d'attaque de monilioses ou ceux ayant une faible charge.

Rouille

Observations de symptômes de rouille sur feuilles d'abricotier.

Forficule

Présence toujours importante de forficules.

Des dégâts sur fruits sont fréquemment observés.

Capnode

Observations d'adultes dans les vergers. Après l'accouplement, les femelles déposent des œufs au sol, à proximité du collet des arbres. Les conditions chaudes et sèches actuelles sont favorables au ravageur et à la viabilité de ses œufs.

Tordeuse orientale du pêcher et Petite mineuse Anarsia

Ces deux ravageurs sont susceptibles de s'attaquer aux pousses et aux fruits.

Les variétés tardives présentant un historique d'attaque sur fruit sont particulièrement sensibles. La vigilance est de mise.

Technique alternative

Confusion sexuelle (diffuseurs à phéromone, déjà mis en place).

CERISIER

Maturités en secteurs précoces

Fin des récoltes.

Anthracnose (Cylindrosporiose)

Observation de taches sur feuilles, notamment dans des vergers à historique. Les attaques sont intenses cette année.

Une feuille très atteinte va chuter prématurément. En cas de forte attaque, l'arbre est défeuillé en été, il est affaibli et sa mise en réserve pour l'année suivante s'en trouve réduite.



Drosophila suzukii

Mesure prophylactique

Supprimer les fonds de cueille qui constituent un réservoir du ravageur.

POMMIER

Feu bactérien

Les conditions climatiques chaudes et sèches contribuent à stopper la propagation de la maladie.

Rappel des symptômes : rameaux en crosse et flétrissement des feuilles ; présence d'exsudat sur les jeunes pousses ; bouquets floraux desséchés et noirâtres.

Des chancres peuvent apparaître sur les rameaux, le tronc ou le collet, en cours d'été.

Mesure prophylactique

Couper les branches atteintes au moins 30 cm sous les symptômes. Brûler le bois ou le broyer sur place quelques jours plus tard si le temps est sec.

Désinfecter systématiquement les outils avec de l'alcool entre chaque branche coupée.

Tavelure

Les fructifications du champignon sont stoppées par les fortes chaleurs (température supérieure à 28°C).

Fixation des fruits

Certaines variétés sont sensibles à la chute prématurée des fruits - Reine des Reinettes, Braeburn, Delicious Rouge, Chantecler - lorsqu'elles sont soumises à des facteurs aggravants : charge, vent, hygrométrie faible, stress hydrique...

Veiller à ne pas laisser le sol se dessécher avant récolte.

Puceron lanigère

Observation de foyers avec présence sur pousses de l'année.

Le parasitoïde naturel *Aphelinus mali* est en cours d'installation : on constate qu'un certain nombre de pucerons dans les foyers est déjà parasité.

Evaluation du risque

La migration est terminée, les pousses sont infestées. Compte tenu de l'efficacité habituelle du parasitisme naturel en cours d'été, le risque de nouvelle infestation est désormais limité.

Les fruits à proximité de foyers peuvent être souillés par le miellat sécrété, puis par le développement secondaire de fumagine. Les pousses infestées voient leur croissance stoppée et développent des galles par la suite.

Carpocapse

D'après le réseau de piégeage et les données du modèle informatique, le vol de deuxième génération a débuté en secteurs précoces depuis fin juin.

Evaluation du risque

En secteur précoce (Marsillargues et Saint-Gilles), le modèle informatique indique que la période d'intensification des éclosions devrait être atteinte autour du 11-16 juillet (plus précoce à St Gilles). Le pic d'éclosions est prévu autour du 23-28 juillet. Le risque d'attaque sera donc élevé à partir de la deuxième décennie de juillet.

Technique alternative

Confusion sexuelle (diffuseurs à phéromone, déjà mis en place).

Zeuzère

Le vol se poursuit.

Les toutes premières pousses minées sont observées.

Evaluation du risque

Le risque d'éclosions et d'attaque des jeunes larves sur pousses de l'année est actuellement élevé, en particulier sur jeunes vergers et vergers récemment surgreffés.

Technique alternative

Confusion sexuelle (diffuseurs à phéromone, déjà mis en place).

Pseudococcus sp.

La migration des cochenilles sur pousses est effective dans certains vergers.

Acarien rouge

La période estivale sèche est généralement propice au développement des acariens.

Les foyers sont en principe régulés par des acariens auxiliaires Typhlodromes s'installant naturellement.

Technique alternative

En cas d'attaque du feuillage par les acariens rouges et en l'absence d'auxiliaires, il est possible d'introduire des gourmands issus de parcelles colonisées par les Typhlodromes (exemple : pommier, vigne) pour assurer le contrôle des populations.

POIRIER (informations issues du réseau PACA)

Feu bactérien

Les conditions climatiques chaudes et sèches contribuent à stopper la propagation de la maladie. Rappel des symptômes : rameaux en crosse et flétrissement des feuilles ; présence d'exsudat sur les jeunes pousses ; bouquets floraux desséchés et noirâtres. Des chancres peuvent apparaître sur les rameaux, le tronc ou le collet, en cours d'été.

Mesure prophylactique

couper les branches atteintes au moins 30 cm sous les symptômes. Brûler le bois ou le broyer sur place quelques jours plus tard si le temps est sec. Désinfecter systématiquement les outils avec de l'alcool entre chaque branche coupée.

Tavelure

Les fructifications du champignon sont stoppées par les fortes chaleurs (température supérieure à 28°C). Néanmoins, sur verger de William's à problème, on peut observer de nouveaux repiquages issus de contaminations antérieures.

Fixation des fruits

Guyot et William's sont sensibles à la chute prématurée des fruits lorsqu'elles sont soumises à des facteurs aggravants : charge, vent, hygrométrie faible, stress hydrique... Veiller à ne pas laisser le sol se dessécher avant récolte.

Psylle du poirier

Dans l'ensemble, les vergers sont sains. Les fortes chaleurs limitent la fécondité des femelles.

Technique alternative

En présence de foyers, pratiquer l'égourmandage ou le lessivage par aspersion, qui limitent les infestations.

Carpocapse

D'après le réseau de piégeage et les données du modèle informatique, le vol de deuxième génération a débuté en secteurs précoces depuis fin juin.

Evaluation du risque

En secteur précoce (Marsillargues et Saint-Gilles), le modèle informatique indique que la période d'intensification des éclosions devrait être atteinte autour du 11-16 juillet (plus précoce à St Gilles). Le pic d'éclosions est prévu autour du 23-28 juillet. Le risque d'attaque sera donc élevé à partir de la deuxième décade de juillet.

Technique alternative

Confusion sexuelle (diffuseurs à phéromone, déjà mis en place).

OLIVIER

Situation actuelle

En toutes zones, les olives ont généralement atteint 10 mm et les variétés à gros fruit (Lucques, Picholine...) dépassent les 15 mm.

Mouche de l'olive (*Bactrocera oleae*)

Le réseau de piégeage des mouches est en place (<http://www.afidol.org/carte-BSV-mouche>). Les captures sont hétérogènes selon les bassins et les variétés.

Evaluation du risque

Le seuil de risque est atteint lorsque la mouche est capturée dans les pièges **et** que les olives dépassent les 8 à 10 mm.

Globalement, nous sommes en situation de risque fort dans la zone littorale jusqu'à une cinquantaine de mètres d'altitude.

Dans l'arrière-pays, jusqu'à environ 150 m d'altitude, nous sommes globalement en risque faible. Le risque augmente dans cette zone, pour les variétés attractives comme la Lucques.

Au-delà de 150 m d'altitude environ, nous sommes en dessous du seuil de risque, les captures de mouche n'ayant pas encore été observées dans les pièges.

Nous vous recommandons de mettre en place un suivi du vol des mouches dans votre parcelle afin d'évaluer le niveau de risque, à l'aide, par exemple, des bouteilles utilisées dans le cadre du piégeage massif (voir ci-dessous).

Mesure prophylactique

Avec comme objectif de faire baisser la population globale de mouches sans insecticide et à moindre coût, nous vous invitons à installer des pièges selon les informations que vous trouverez ici :

<http://afidol.org/piegemouche>



Mouche de l'olive (*Bactrocera oleae*)

Le réseau de piégeage des mouches est en place (<http://www.afidol.org/carte-BSV-mouche>) et les premières captures d'après nouaison sont hétérogènes selon les bassins.

Technique alternative

De façon préventive, il est également possible d'intervenir à l'aide de produits de biocontrôle mentionnés aux articles L.253-5 et L.253-7 du code rural et de la pêche maritime : le silicate d'aluminium (kaolin), le spinosad avec appât, et certains pièges à insectes. Ces moyens de lutte sont autorisés en agriculture biologique.

La liste des produits de biocontrôle est téléchargeable sur le lien suivant :

<https://info.agriculture.gouv.fr/gedei/site/bo-agri/instruction-2018-394/telechargement>

Les produits de biocontrôle sont définis par la loi comme un ensemble de méthodes de protection des végétaux par l'utilisation de mécanismes naturels. Ces techniques sont fondées sur les interactions qui régissent les relations entre espèces dans le milieu naturel.

Pour en savoir plus :

<http://agriculture.gouv.fr/quest-ce-que-le-biocontrole>

Cochenille noire de l'olivier (*Saissetia oleae*)

De rares foyers de cochenilles sont observés. Globalement nous sommes très en dessous du seuil de risque.

Taillez et détruisez les rameaux couverts de cochenilles.

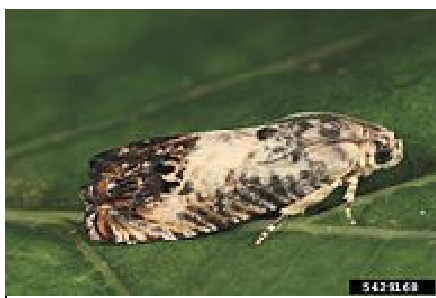
CHATAIGNIER

Tordeuse du châtaignier (*Pammene fasciana*)

Depuis 3-4 ans, des attaques de ce ravageur sont observées ponctuellement sur certaines parcelles, et elles s'amplifient chaque année. A titre indicatif, en 2017, la parcelle de référence la plus attaquée avait 70 % des bogues et jusqu'à 51 % des fruits atteints. Ce ravageur attaque aussi les chênes et les hêtres. La larve est beige rosée avec de nombreuses ponctuations noires et un peigne anal. Elle est plus fine qu'un carpocapse et beaucoup plus « nerveuse ». Les papillons de la tordeuse sont déjà présents au mois de juin et une partie de la population émerge tard, jusque fin septembre. La jeune chenille perce la bogue, « grignote » parfois plusieurs fruits (cf photos) et pénètre dans la partie basale du jeune fruit dans lequel elle creuse de longues galeries. Elle rejette à l'extérieur de la cupule ses excréments, retenus par des fils soyeux. On la trouve parfois entre les fruits. Une seule larve peut infester successivement plusieurs fruits. Au bout de 40 jours, sa croissance achevée, la chenille quitte la bogue et tisse un cocon dans lequel elle reste en diapause sous l'écorce de l'arbre-hôte.

(sources texte et images : INRA + observations CRA Occitanie et CA 07).

Si vous observez ce type de dégâts, de larves ou des chutes prématurées de bogues, prévenez : J-M THEVIER au 06 74 45 02 05 ou Anne BOUTITIE au 06 08 33 92 27



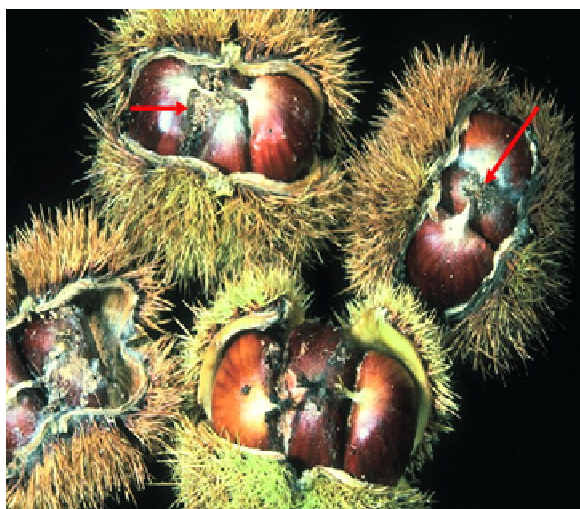
Papillon de *Pammene fasciana*



Larve de *Pammene fasciana* beige rosé



Larve de *Pammene fasciana* dans jeune bogue



Dégâts de pammene fasciana



En 2018, à partir du 11 juin, des suivis de piégeages et d'attaques dans les fruits sont mis en place sur 4 parcelles réputées infestées par la tordeuse du châtaignier (variétés Pellegrine, Bouche de Bétizac et Marigoule) situées à Sumène, Cognac et Branoux dans les Cévennes gardoises. On a observé des captures très importantes sur les 4 parcelles pendant la semaine du 11 au 18 juin (102 à 178 papillons) puis une baisse des captures depuis 15 jours (18 à 41 pour la semaine du 25 juin au 2 juillet).

Concernant les attaques, les premières observations réalisées le 2 juillet ont montré des attaques sur l'ensemble des parcelles entre 3 et 6 % des bogues. Ces bogues mesuraient entre 7 et 18 mm de diamètre (sans les épines).

Evaluation du risque

Sur les parcelles concernées par ce ravageur les années précédentes, et uniquement sur celles-ci, la période à risque a donc déjà commencé.

Les abeilles butinent, protégeons les ! Respectez la réglementation « abeilles »

1. Dans les situations proches de la floraison des arbres fruitiers et des parcelles légumières, lors de la pleine floraison, ou lorsque d'autres plantes sont en fleurs dans les parcelles (semées sous couvert ou adventices), utiliser un insecticide ou acaricide portant **la mention « abeille », autorisé « pendant la floraison mais toujours en dehors de la présence d'abeilles » et intervenir le soir par température <13°C (et jamais le matin)** lorsque les ouvrières sont dans la ruche ou lorsque les conditions climatiques ne sont pas favorables à l'activité des abeilles, ceci afin de les préserver ainsi que les autres auxiliaires des cultures potentiellement exposés.
2. **Attention, la mention « abeille » sur un insecticide ou acaricide ne signifie pas que le produit est inoffensif pour les abeilles.** Cette mention « abeille » rappelle que, appliqué dans certaines conditions, le produit a une toxicité moindre pour les abeilles **mais reste potentiellement dangereux.**
3. **Il est formellement interdit de mélanger pyréthrinoïdes et triazoles ou imidazoles.** Si elles sont utilisées, ces familles de matières actives doivent être appliquées à 24 heures d'intervalle en appliquant l'insecticide pyréthrinoïde en premier.
4. N'intervenir sur les cultures que si nécessaire et veiller à respecter scrupuleusement les conditions d'emploi associées à l'usage du produit, qui sont mentionnées sur la brochure technique ou l'étiquette) livrée avec l'emballage du produit.
5. **Lors de la pollinisation** (prestation de service), de nombreuses ruches sont en place dans les vergers et les cultures légumières. Les traitements fongicides et insecticides qui sont appliqués sur ces parcelles, mais aussi dans les parcelles voisines ont un effet toxique pour les abeilles. **Veiller à informer le voisinage de la présence de ruches.**

Pour en savoir plus : téléchargez la plaquette « *Les abeilles butinent* » et la note nationale BSV « *Les abeilles, des alliées pour nos cultures : protégeons-les !* » sur les sites Internet partenaires du réseau d'épidémiosurveillance des cultures ou sur www.itsap.asso.fr

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation régionale, celle-ci ne peut être transposée telle quelle à la parcelle.

La CRA Occitanie dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les producteurs et les invite à prendre leurs décisions sur la base d'observations qu'ils auront eux mêmes réalisées sur leurs parcelles et/ou en s'appuyant sur les préconisations issues de bulletins d'information technique.